

# **SOLVAY FINANCE**

**Société Anonyme au capital de 225 000 euros**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**R.C.S. PARIS B 488 825 191**

**Rapport Financier annuel**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011**

# SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX ET RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011 (du 1<sup>er</sup> janvier au  
31 décembre 2011)

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES  
AU RAPPORT DE GESTION

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES  
SOCIAUX

LISTE DES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L.225-38  
DU CODE DE COMMERCE

LISTE DES CONVENTIONS NON REGLEMENTEES

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETABLI  
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE  
COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS  
LEGAUX DES COMPTES

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE  
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

A

1 **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SOLVAY FINANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12

Adresse de l'entreprise 25 Rue de Clichy 75009 PARIS Cedex 09 Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET \* 4 8 8 8 2 5 1 9 1 0 0 0 2 3 Néant  \*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright Red'itran (2011) Cegid ServantSoft - ETAFI

				Exercice N, clos le : [31122011]	N - 1 [31122010]	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG	519 364 959	519 418 014	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	519 364 959	519 418 014	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens			BN	BO		
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 856 384	3 402 051
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	3 856 384	3 402 051	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		3 186 974	3 908 090	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	526 408 317	526 728 154		
Rechts : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	19 364 959	(3) Part à plus d'un an : CR 3 856 384	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2

**BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SOLVAY FINANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....225..000..... )	DA	225 000	225 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	22 500	14 345	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	1 318	67 021	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	169 114	281 452	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	417 932	587 818
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	500 000 000	500 000 000	
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>		DO	500 000 000	500 000 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	25 913 397	25 964 219	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 795	17 333	
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 004	53 353	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	14 189	105 431		
	<b>TOTAL (IV)</b>		EC	25 990 385	26 140 336
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (V)</b>		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	526 408 317	526 728 154	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 820 385	18 970 336		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

1 er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise:		SOLVAY FINANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	2	225 559
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	2
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *			FW	44 261	75 494
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	81 852	86 237
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		1
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	126 114	161 733
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(126 112)	63 826
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	33 221 945	33 275 000
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	34 174	10 663
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	33 256 119	33 285 663
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	721 116	721 116
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	32 155 234	32 206 254
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	32 876 350	32 927 370
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	379 769	358 293
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	253 657	422 119

(RENVVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2011) Cegid ServantSoft - ETAFI

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>SOLVAY FINANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N - 1</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	84 543      140 667	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	33 256 121      33 511 222	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	33 087 007      33 229 770	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	169 114      281 452	
<b>RENOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	225 556
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	33 256 119      33 285 663	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	331 057      331 254	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AT

# ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2011

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

Pour l'exercice 2011 :

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RETENUES .....	2
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....	4
IMMOBILISATIONS .....	5
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	6
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES .....	7
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES.....	8
AUTRES FONDS PROPRES .....	9
PRODUITS À RECEVOIR.....	10
CHARGES À PAYER.....	11
CHARGES A REPARTIR .....	12
ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS .....	13
CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE .....	14
INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES .....	15
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	16
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	167

AS

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION RETENUES**

Pour l'exercice 2011 :

Les comptes annuels sont établis conformément au Plan Comptable Général, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et au Guide Comptable Professionnel des Entreprises de la Chimie.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base /

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- et indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

D'une manière générale, les évaluations ont été faites en coûts historiques

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

### **1.2. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la société procède à une estimation de la valeur d'inventaire des participations en considérant notamment la quote-part des capitaux propres détenus, tenant compte des plus-values patrimoniales nettes, de l'évolution de la participation depuis la date d'acquisition et des perspectives d'avenir. Dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure au coût de revient des immobilisations financières, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### **1.3. Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

### **1.4. Charges à répartir**

Les frais liés à l'émission de Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à répartir et sont amortis sur une durée de 10 ans.



### **1.5. Provisions pour risques et charges**

La société a constitué des provisions pour risques et charges répondant en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n°00-06 sur les passifs, à savoir :

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2011

Selon la réglementation européenne, dans les cas extrêmement rares où il n'est pas possible de déterminer la meilleure estimation du passif environnemental avec une fiabilité suffisante, celui-ci doit être considéré comme passif éventuel et à ce titre être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Pour les passifs environnementaux qui ne seront pas réglés dans un avenir proche, le taux d'actualisation qui a été utilisé est de 4% par homogénéité avec le taux retenu dans les comptes consolidés. L'effet des variations d'actualisation sera présenté simultanément avec celui du mouvement de provision.

Aucun actif et aucune provision n'ont été constatés au 31 décembre 2011 au titre de dépenses environnementales effectuées pour prévenir ou réduire des dommages futurs ou préserver des ressources.

### **1.6. Emprunts obligataires**

Les emprunts obligataires sont comptabilisés pour leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la dette.

### **1.7 Traitement comptables des Titres Subordonnés**

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 millions d'euros. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte. Ces Titres Subordonnés de Dernier Rang viennent à échéance en 2104.

Le montant nominal de l'emprunt a été comptabilisé en « Autres Fonds Propres » pour 500 millions d'euros.

Ces Titres Subordonnés portent intérêts : les intérêts courus non échus au titre de l'exercice 2011 s'élève à 18,6 millions d'euros et sont comptabilisés en « Emprunts et dettes financières diverses ».

La prime d'émission (3.4 millions d'euros) ainsi que les frais d'émission (3.8 millions d'euros) des Titres Subordonnés ont été comptabilisés en charges à étaler et sont amortis sur une durée de 10 ans. L'amortissement de l'exercice 2011 s'est élevé à 0.7 millions d'euro.

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Pour l'exercice 2011 :

Rien à signaler



## IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début	Réévaluations courant	Acquisitions courant
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transports			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total des immobilisations corporelles</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	519 418 014		33 221 945
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>519 418 014</b>		<b>33 221 945</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>519 418 014</b>		<b>33 221 945</b>

	Virements courant	Cessions courant	Valeur brute fin	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencmts, aménagemts				
Matériel de transports				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		33 275 000	519 364 959	
<b>Total des immobilisations financières</b>		<b>33 275 000</b>	<b>519 364 959</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>33 275 000</b>	<b>519 364 959</b>	

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

Le capital social de Solvay Finance SA est de 225 000 EUR, constitué de 15 000 actions d'un montant nominal de 15 EUR, détenu à 99,96% par Solvay S.A., Direction Nationale pour la France.

La société fait partie du Groupe SOLVAY S.A. dont le siège est à Bruxelles (Belgique). Les comptes de la société sont intégrés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 dans les comptes consolidés publiés selon les règles IFRS (« International Financial Reporting Standards »).

**TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

	Rubriques	Montant
<b>A</b>		
	1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	306 36€
	2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	281 45€
	3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	587 81€
<b>B</b>	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
	1 Variation du capital	
	2 Variation des autres postes	
<b>C</b>	(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	587 81€
<b>D</b>	Variations en cours d'exercice	
	1 Variations du capital	
	2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	(57 548)
	3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
	4 Contreparties de réévaluations	
	5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
	6 Autres variations	(112 338)
	Résultat de l'exercice N : 169 114	
	Résultat de l'exercice N-1 : 281 452	
	<b>Variation : (112 338)</b>	
<b>E</b>	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	417 93€
<b>F</b>	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	(169 886)
<b>G</b>	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
<b>H</b>	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURES (F - G)	(169 886)

Etats financiers du 01/01/11 au 31/12/11 (en euros)  
**ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	519 364 959	19 364 959	500 000 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	3 856 384		3 856 384
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAUX</b>	<b>523 221 343</b>	<b>19 364 959</b>	<b>503 856 384</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts convertibles (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	25 913 397	18 743 397	7 170 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 795	8 795		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 212	53 212		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	792	792		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	14 189	14 189		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>25 990 385</b>	<b>18 820 385</b>	<b>7 170 000</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

Etats financiers du 01/01/11 au 31/12/11 (en euros)

## **AUTRES FONDS PROPRES**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunt TSDI	500 000 000		500 000 000

Solvay Finance SA a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 MEUR et venant à échéance en 2104 : cet emprunt est classé dans la rubrique « Autres Fonds Propres » pour sa valeur nominale.

Etats financiers du 01/01/11 au 31/12/11 (en euros)

**PRODUITS À RECEVOIR**

Nature des produits (créances)	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
- prêts	19 364 95€
<b>Créances</b>	
- créances clients et comptes rattachés	
- autres créances	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	



Etats financiers du 01/01/11 au 31/12/11 (en euros)

**CHARGES À PAYER**

Nature des charges	Montant
Emprunts TSDI	18 550 205
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	193 192
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 209
Dettes fiscales et sociales	53 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	



Etats financiers du 01/01/11 au 31/12/11 (en euros)

**CHARGES À REPARTIR**

Nature des charges	Montant
Frais émissions emprunt TSDI	3 186 974

Les frais d'émissions de l'emprunt TSDI (Titres Subordonnés à Durée Indéterminée) d'un montant de 7 211 205 Euros ont été étalés sur une durée de 10 ans. L'amortissement comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 721 116 Euros. Le montant net à la fin de l'exercice s'établit ainsi à 3 186 974 Euros.

AA

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**  
  
SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS**

Pour l'exercice 2011 :

<b>Postes (en euros)</b>	<b>Montant concernant les entreprises liées</b>
------------------------------	---

### ***Immobilisations financières***

Avances et acomptes sur immobilisations	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	519 364 959
Autres Immobilisations financières	

### ***Créances***

Avances et acomptes versés sur commande	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 856 384
Capital souscrit appelé non versé	

### ***Passif***

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	7 363 192
Avances et acptes reçus sur cdes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 587
Autres dettes	14 189

### ***Eléments financiers***

Produits financiers	33 256 119
Charges financières	331 057

AA

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE**

Pour l'exercice 2011 :

La société a signé une convention d'intégration fiscale avec l'établissement français de SOLVAY S.A.- Direction Nationale pour la France avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Cette convention prévoit que la société détermine le montant de ses impôts, contribue au paiement de l'impôt, conserve ses avoirs fiscaux et crédits d'impôts comme si l'intégration fiscale n'avait pas été réalisée.

Les économies d'impôts réelles qui pourraient être réalisées par le groupe fiscal liées au déficit éventuel de la société lui seront restituées lors de son retour au bénéfice par l'imputation des pertes antérieures sur la charge d'impôt des exercices bénéficiaires ultérieurs

En application de cette convention, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.



Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **INFORMATION SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES**

### **VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

Pour l'exercice 2011 (en euros) :

Résultat courant avant impôt	253 657
Impôt correspondant	84 543
Impôt sur les éléments exceptionnels	0
<b><u>Impôt total</u></b>	<b><u>84 543</u></b>

*AT*

Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Pour l'exercice 2011 :

Néant



Société : **SOLVAY FINANCE**  
Adresse : **25 Rue de Clichy, 75009 PARIS**

SIRET : **48882519100023**  
APE : **6430 Z**

**MONTANT DES HONORAIRES DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

DELOITTE & ASSOCIES

Les honoraires de l'exercice 2011 s'élèvent à 5.253 € HT



## SOLVAY FINANCE

Société Anonyme

25 rue de Clichy  
75009 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOLVAY FINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



**II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et, le cas échéant, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne, le 13 avril 2012

Le commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Nathalie LORENZO CASQUET

**SOLVAY FINANCE**  
**Société Anonyme au capital de 225 000 euros**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**R.C.S. PARIS B 488 825 191**

---

**Rapport de Gestion**  
**à l'Assemblée Ordinaire**  
**du 30 avril 2012**

---

**Emission de Titres Subordonnés**

Le 2 juin 2006, la société a émis des obligations subordonnées pour un montant nominal de 500 000 KEUR venant à échéance en 2104. Ces obligations ont été intégralement souscrites par des investisseurs qualifiés, au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, agissant pour leur propre compte.

Le montant réellement reçu en numéraire s'est élevé à 493 000 KEUR. La différence entre le montant nominal de l'emprunt et le montant réellement reçu correspond à la prime d'émission majorée des frais d'émission. La société a donc emprunté 7 000 KEUR supplémentaires (à taux fixe sur 10 ans) à l'intérieur du groupe.

SOLVAY FINANCE SA a ensuite prêté, au terme d'une Convention de Crédit à long terme, le montant de 500 millions d'euros à la société VIVAL SOL SNC, détentrice de participations dans le domaine de la pharmacie, et elle-même détenue par la société néerlandaise SODUFA PHARMACEUTICALS B.V.

Le 15 décembre 2009, dans le cadre d'une Convention de Transfert, acceptée par SOLVAY FINANCE SA, la société VIVAL SOL SNC a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ces droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initial.

**Comptes clos au 31 décembre 2011**

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 et présentés au Conseil du 12 mars 2012 font ressortir un bénéfice comptable de 169 KEUR, principalement lié à :

- l'écart bénéficiaire entre les intérêts versés au titre des obligations émises et de l'emprunt interne, et les intérêts reçus de SOLVAY SA au titre du prêt effectué.



## I – SITUATION DE LA SOCIETE

### I.1. BILAN

Les principaux postes du bilan se présentent comme suit :

#### I.1.1. Prêts

Un prêt de 500 000 KEUR, à échéance le 02 juin 2016, a été accordé en 2006, à la société VIVAL SOL SNC. Le 15 décembre 2009, la société VIVAL SOL a cédé à la société SOLVAY SA la totalité de ces droits et obligations stipulés dans la Convention de Crédit initial.

Les intérêts à recevoir sur ce prêt au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 19 365 KEUR euros.

#### I.1.2. Créances d'exploitation

L'actif circulant s'établit à 3 856 KEUR et correspond en totalité au placement de l'excédent de trésorerie auprès de Solvay Finance France.

#### I.1.3. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation s'élèvent à 3 187 KEUR. Ils correspondent à des frais liés à l'émission des obligations pour un montant brut de 7 211 KEUR, amortis sur 10 ans à compter du mois de juin 2006. La décomposition des 3 187 KEUR est la suivante :

- primes d'émission des obligations :	3 420 KEUR
- frais bancaires liés aux obligations :	3 750 KEUR
- frais de « road show », liés à l'émission des obligations :	41 KEUR
- Amortissement antérieur à la période :	- 3 303 KEUR
- Amortissement de la période :	- 721 KEUR

#### I.1.4. Capitaux propres

Notre capital social, d'un montant de 225 KEUR, est détenu à 99.96% par SOLVAY SA (DNF).

Le résultat de l'exercice 2011 est bénéficiaire de 169 KEUR.

Le montant des capitaux propres est de 418 KEUR au 31 décembre 2011.

#### I.1.4. Autres Fonds Propres

Les obligations subordonnées émises par la société sont classées en « autres fonds propres ». Au 31 décembre 2011, ce poste s'élève à 500 000 KEUR.



### I.1.5. Emprunts et dettes financières divers

Le poste "Emprunts et Dettes Financières divers" est constitué pour :

- 7 170 KEUR d'emprunt auprès de SOLVAY CICC et pour 193 KEUR d'intérêts à payer au titre de cet emprunt ;
- 18 550 KEUR correspondant aux intérêts à payer sur l'émission des obligations subordonnées.

### I.1.6. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'élève à 9 KEUR, et est composé essentiellement des frais de gestion à régler à SOLVAY (DNF) et à SOLVAY SHARED SERVICES (3S), et à des honoraires à régler aux Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2011.

### I.1.7. Dettes Fiscales et Sociales

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 54 KEUR au 31 Décembre 2011 : il s'agit essentiellement de l'impôt Organic sur l'activité de la société (53 KEUR).

## I.2. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

### I.2.1. Résultat d'exploitation

La perte d'exploitation de -126 KEUR pour l'exercice 2011 provient pour :

- - 82 KEUR de taxes diverses : il s'agit essentiellement de la contribution "Organic" et de l'Impôt Forfaitaire Annuelle ,
- - 44 KEUR de frais de gestion de la société : il s'agit essentiellement des prestations juridiques, fiscales et comptables facturées par SOLVAY SA, SOLVAY 3S et SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE, et des honoraires du Commissaire aux Comptes.

### I.2.2. Résultat financier

Les conditions générales de l'émission des obligations et du prêt à SOLVAY SA (transfert du prêt de VIVAL SOL à SOLVAY SA au 15 décembre 2009) sont les suivantes :

- obligations subordonnées : 6,375% ;
- emprunt auprès de SOLVAY CICC : 4,554% sur 10 ans ;
- prêt à SOLVAY SA (transfert des droits et obligations de VIVAL SOL SA à SOLVAY SA) : 6,655% à taux fixe sur 10 ans.

Le résultat financier 2011, bénéficiaire de 380 KEUR, comprend :

- 33 222 KEUR d'intérêts sur prêts ;
- 34 KEUR d'intérêts sur le compte courant auprès de SOLVAY FINANCE FRANCE SA ;
- 721 KEUR (charge) d'amortissement des frais d'émission des obligations ;
- 331 KEUR de charges sur emprunt;

*AT*

- 31 824 KEUR d'intérêts à verser sur l'émission des obligations.

### I.2.3. Résultat net

Le résultat net de SOLVAY FINANCE SA pour l'exercice 2011 est bénéficiaire de 169 KEUR.

### I.3. EVOLUTION PREVISIBLE

La société SOLVAY FINANCE SA devrait poursuivre en 2012 son activité de prêt à SOLVAY SA.

### I.4. INFORMATIONS DIVERSES DE GESTION

Aucun évènement important entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport n'est à signaler.

La société n'a engagé aucune activité en matière de recherche et développement au sens prévu par les textes.

Les principes d'établissement des comptes annuels restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Notre société n'a pas d'activité spécifique autre que financière nécessitant de développer des indicateurs clés de performance. Il est notamment à noter que notre société n'a pas de personnel et que son activité n'entraîne pas de risques environnementaux.

Notre société n'est pas soumise à des risques et incertitudes particuliers.

L'activité de notre société ne rend pas nécessaire l'utilisation d'instruments financiers ou d'outils et de stratégies particulières de couvertures ou de gestion de risques financiers.

### I.5. INFORMATIONS SOCIALES DIVERSES

En ce qui concerne l'actionnariat de notre société, nous vous indiquons en application de l'article L233-13 du Code de Commerce, qu'il n'y a eu aucune modification significative depuis la constitution de la société, la société SOLVAY détient plus de deux tiers du capital social.

Il n'y a pas de délégation accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

Il n'y a pas de détenteur de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a aucun système d'actionnariat du personnel.

Il n'y a pas d'accord particulier entre les actionnaires



Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société :

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'Administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2011 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société.

Il ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Le Président et les administrateurs ne perçoivent par ailleurs aucune rémunération ni aucun avantage en nature d'une filiale française de SOLVAY.

Enfin, le Président de la société qui est aussi administrateur, membre du Comité Exécutif et Directeur Général Finances de SOLVAY a touché en 2011, dans le cadre des rémunérations et autres avantages accordés aux administrateurs de SOLVAY, 55.000,04 € dont 20.000 € de jetons de présence aux Conseils d'Administration et aux Comités.

La société adhère à la politique du groupe SOLVAY en matière de « corporate governance » et de respect du code de conduite.

La manière de traiter les informations privilégiées s'inscrit dans ce cadre mais il faut souligner que la société étant détenue à 99,96% par la société SOLVAY, il n'y a pas d'administrateur indépendant au sein du conseil. Dès lors, la notion d'information privilégiée n'est pas pertinente.

Les modifications statutaires sont de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

Il n'y a pas d'accord conclu par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.



## I.6. DELAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons ci après la décomposition à la date du 31/12/2011 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance :

	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Echéances entre J et J+30 :	6 587 €	491 €
Echéances entre J+31 et J+60 :	0 €	5 335 €
<b>Total</b>	<b>6 587 €</b>	<b>5 827 €</b>

## II. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2011 de la façon suivante :

- Report à nouveau antérieur ... ..	1 317,82 €
- Bénéfice de l'exercice ... ..	<u>169 114,09 €</u>
Montant disponible ... ..	170 431,91 €
<b><u>Affectation</u></b>	
- Report à nouveau ... ..	170 431,91 €

## III. DIVIDENDES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Un dividende de 205 500 euros (soit 13,70 € par action) a été distribué en juin 2009 au titre de l'exercice 2008.

Aucun dividende n'a été versé en 2010.

Un dividende de 339 000 euros (soit 22,60 € par action) a été distribué en 2011 au titre de l'exercice 2010.

## IV. REINTEGRATION DES CHARGES ET DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Les comptes de l'exercice 2011 ne tiennent compte d'aucune charge et dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

## **V. ADMINISTRATION**

Nous vous proposons de ratifier les cooptations effectuées lors du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2011, d'une part, de M. Pascal HUBINONT comme Administrateur en remplacement de M. Bernard de LAGUICHE, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2014, et d'autre part, de M. Jean-Michel DETOURNAY comme Administrateur en remplacement de M. Etienne MONCOMBLE, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Nous vous proposons également de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017, ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet BEAS, pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, de donner quitus de leur gestion aux administrateurs et quitus définitif à MM. Bernard de LAGUICHE, Etienne MONCOMBLE et Guillaume BUCCO, Administrateurs ayant cessé d'exercer leur mandat au cours de l'exercice écoulé, et de voter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

**Le Président Directeur Général**





## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU RAPPORT DE GESTION**

Il n'y a pas de comptes consolidés et donc pas de rapport du Commissaire aux Comptes.

La société n'a pas de filiales.

Il n'y a pas eu d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre d'un programme de rachat.

Les dispositions de l'article L.225-100-2 du code de commerce ne sont pas applicables.

La société n'ayant pas de personnel, il n'y a pas de participation des salariés au capital social.



**SOLVAY FINANCE**  
**Société anonyme au capital de 225.000 €**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**RCS PARIS B 488 825 191**

**LISTE DES MANDATS**  
**EXERCICE 2011**

**Mandats de M. Bernard de LAGUICHE**

Fonction : Directeur Général Finances de SOLVAY S.A.

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
SOLVAY FINANCE S.A. (FR)	Président jusqu'au 1.12.2011	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE SA (FR)	Président jusqu'au 1.12.2011	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE SAS (FR)	Président	Aucune
FONDS ERNEST SOLVAY ASBL	Président	Aucune
HESTIA SA (Belgique)	Président	Aucune
SOLVAY SA (SCH) (Belgique)	Administrateur au Conseil d'Administration Membre du Comité Exécutif	OUI
SOLVAY CICC SA (Belgique)	Représentant Permanent de SOLVAY SA, Président et Administrateur du Conseil	Aucune
SOLVAY ENERGY SA (Belgique)	Administrateur	Aucune
SOLVAY PHARMACEUTICALS SA (Belgique)	Administrateur	Aucune
SOLVAY NAFTA DEVELOPPEMENT AND FINANCING SA – Belgique	Président	Aucune
DACARTO BENVIC SA (Brésil)	Administrateur	Aucune
SOLVAY DO BRASIL Ltd (Brésil)	Administrateur et Directeur	OUI
BLAIR INTERNATIONAL INSURANCE CAYMAN	Director	Aucune
SOLVAY CHEMICALS (SHANGHAI) Co.Ltd	Director	Aucune



RHODIA SA	Administrateur	Aucune
SOLVAY GmbH (Allemagne)	Président du Conseil de Surveillance et Membre	Aucune
SOLVIN EUROPE GmbH	Membre	Aucune
SOLVAY CHIMICA ITALIA Spa	Director	Aucune
SOLVAY SOLEXIS Spa	Director	Aucune
SOLVAY SPECIALTY POLYMERS MANAGEMENT SrL (Italy)	Director	Aucune
SOLVAY FINANCE LUXEMBOURG	Administrateur	Aucune
SOLVAY CHEMICALS AND PLASTICS HOLDING BV (Hollande)	Président	Aucune
3S SOLVAY SHARED SERVICES (Portugal)	Gérant	Aucune
SOLVAY SPECIAL CHEMICALS Co.Ltd	Director	Aucune
SOLVAY IBERICA S.L. (Espagne)	Vice President	OUI
SOLVAY QUIMICA SL (Espagne)	Administrateur	Aucune
SOLVAY UK HOLDING Cie Ltd (UK)	Director	Aucune
SOLVAY AMERICA INC	Director	OUI
SOLVAY CHEMICALS MANAGEMENT inc	Director	Aucune
SOLVAY FINANCE AMERICA LCC (US)	Director	Aucune

AA

## Mandats de M. Guillaume BUCCO

Fonction : Directeur France de SOLVAY S.A. (Paris)

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
SOLVAY SISECAM HOLDING AG Austria	Membre	Aucune
SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA (Belgique)	Président	Aucune
SOLVAY SODIAD Bulgaria	Président	Aucune
SOLVAY CHEMICALS FINLAND OY	Président suppléant	Aucune
SOLVAY CHEMICALS GmbH Germany	Président	Aucune
SOLVAY QUIMICA ITALIA Spa	Président	Aucune
SOLVAY QUIMICA S.L (Spain)	Director	Aucune
SOLVAY BENVIC FRANCE S.A.S. – France	Président jusqu'au 12.05.2011	Aucune
SOLVAY-CARBONATE-FRANCE S.A.S. – France	Président et Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-ELECTROLYSE-FRANCE S.A.S.	Président et Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY FINANCE S.A – France.	Administrateur jusqu'au 1.12.2011	Aucune
SOLVAY-FLUORES-FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 10.03.2011	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-ORGANICS-FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 16.03.2011	Aucune
SOLVAY-SPECIALITES-FRANCE S.A.S. – France	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 16.03.2011	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE SA	Administrateur jusqu'au 1.12.2011	Aucune

AA

### Mandats de M. Xavier CLERGET

Fonction : Directeur Juridique de SOLVAY S.A. (Paris)

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
BARYTINE DE CHAILLAC SAS	Membre du Conseil de Direction + Directeur Général	Aucune
SOLVAY-ORGANICS-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-CARBONATE-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 9.3.2011	Aucune
SOLVAY-ELECTROLYSE-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 9.3.2011	Aucune
SOLVAY FINANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SOLVAY-FLUORES-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 10.03.2011	Aucune
SOLVAY SOLEXIS S.A.S.	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 11.03.2011	Aucune
SOLVAY-OLEFINES-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction	Aucune
SOLVAY-SPECIALITES-FRANCE S.A.S.	Membre du Conseil de Direction jusqu'au 16.03.2011	Aucune
SOLVIN FRANCE S.A.	Administrateur	Aucune
SCI MOUGUERRE BRISCOUS IMMOBILIER	Gérant	Aucune
SCI SOLSAR IMMO	Gérant	Aucune

### Mandats de M. Etienne MONCOMBLE

Fonction : Directeur Senior Projects Finance Region EU – SOLVAY SA

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
FINANCIERE SOLVAY SA	Administrateur	Aucune
SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA (Belgique)	Administrateur délégué	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS Belgique SA	Président	Aucune
SOLVAY FINANCE S.A.(France)	Administrateur jusqu'au 1.12.2011	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS FRANCE S.A.S. (France)	Membre	Aucune



SOLVAY FINANCE FRANCE S.A. (France)	Administrateur jusqu'au 1.12.2011	Aucune
SOLVAY CHIMIKA SA Grèce	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE IRELAND UNLIMITED (Irlande)	Director	Aucune
SOLVAY Luxembourg DEVELOPMENT Sarl (Luxembourg)	Gérant	Aucune
SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) SA (Luxembourg)	Administrateur	Aucune
SOLVAY LUXEMBOURG Sarl (Luxembourg)	Président	Aucune
SOLVAY FINANCE BV (Pays-Bas)	Membre du Management Board	Aucune
SOLVAY HOLDING NEDERLAND B.V. (Pays Bas)	Membre du Management Board	Aucune
SOLVAY NORDIC AB Suède	Director	Aucune
SOLVAY VINYL HOLDING AG (Suisse)	Administrateur	Aucune

### Mandats de M. Pascal HUBINONT

Fonction : Directeur General Group Treasury and CICC - SOLVAY SA

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
SOLVAY CICC SA (Belgique)	Administrateur Délégué du CA + Président du Comité de Direction	Aucune
SOLVAY ENERGY SA (Belgique)	Administrateur	Aucune
SOLVAY NAFTA DEVELOPPEMENT AND FINANCING SA – Belgique	Administrateur	Aucune
FINANCIERE SOLVAY SA (Belgique)	Président	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS (Belgique)	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE SA (France)	Président	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE SA (France)	Président	Aucune
SOLVAY FINANCE IRELAND UNLIMITED	Director	Aucune

AA

SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) SA	Administrateur	Aucune
SOLVAY FINANCE BV (Netherland)	Membre du Management board	Aucune
SOLVAY FINANCE AMERICA LCC (US)	Director	Aucune

**Mandats de M. Jean-Michel DETOURNAY**

Fonction : Finance Officer Hldg EU – SOLVAY SA

<i>SOCIETE</i>	<i>MANDAT</i>	<i>REMUNERATION</i>
FINANCIERE SOLVAY SA	Administrateur	Aucune
SOLVAY PARTICIPATIONS Belgique SA	Président	
SOLVAY FINANCE S.A.(France)	Administrateur depuis le 1.12.2011	Aucune
SOLVAY FINANCE FRANCE S.A. (France)	Administrateur depuis le 1.12.2011	Aucune
SOLVAY FINANCE IRELAND UNLIMITED (Irlande)	Director	Aucune
SOLVAY Luxembourg DEVELOPMENT Sarl (Luxembourg)	Gérant	Aucune
SOLVAY FINANCE (LUXEMBOURG) SA (Luxembourg)	Administrateur	Aucune
SOLVAY LUXEMBOURG Sarl (Luxembourg)	Président	Aucune
SOLVAY CHEMICALS AND PLASTICS HOLDING BV (Netherlands)	Membre	Aucune

AA



# SOLVAY FINANCE SA

DELOITTE & ASSOCIES  
Immeuble « Park Avenue »  
81, boulevard de Stalingrad  
BP 81284  
69608 Villeurbanne Cedex

Paris, le 12 mars 2012

Messieurs,

Nous vous indiquons qu'aucune convention relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2011.

Nous vous rappelons les conventions antérieures et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2011 :

- SOLVAY SA et VIVAL SOL SNC ont signé une convention approuvée par le Conseil d'Administration de SOLVAY FINANCE SA du 15 Décembre 2009 stipulant que « VIVAL SOL SNC cède à SOLVAY SA la totalité de ses droits et obligations stipulés dans la convention de crédit ». De ce fait, le prêt de 500 M€ accordé à VIVAL SOL SNC par SOLVAY FINANCE SA a été transféré dans les mêmes conditions à SOLVAY SA et ce, à compter du 15 Décembre 2009. Les produits d'intérêts de l'exercice 2011 s'élèvent à 33 221 945,34 €
- La société SOLVAY FINANCE SA a souscrit en septembre 2006 un emprunt remboursable sur 10 ans pour 7 170 K€ auprès de SOLVAY CICC SA au taux de 4,5540 l'an. Le montant des charges d'intérêts de l'exercice 2011 s'élève à 331.056,87 € ;

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration





# SOLVAY FINANCE SA

DELOITTE & ASSOCIES  
Immeuble « Park Avenue »  
81, boulevard de Stalingrad  
BP 81284  
69608 Villeurbanne Cedex

Paris, le 12 mars 2012

## CONVENTIONS NON REGLEMENTEES

Messieurs,

Nous vous informons des conventions courantes conclues à des conditions normales au cours de l'exercice 2011 :

- Contrat de prestations de services administratifs, juridiques et financiers effectuées par l'établissement français de la société SOLVAY S.A. DNF,
- Contrat de prestations de services comptables et administratifs SOLVAY SHARED SERVICES
- Contrat de prestations de services comptables SOLVAY ELECTROLYSE FRANCE
- Convention d'avance en compte courant conclue avec SOLVAY FINANCE France SA. Le montant de l'avance consentie à SOLVAY FINANCE France s'élève à 3.856.384,39 € au 31.12.2011 et les intérêts encaissés s'élèvent à 34.174,15 €

Le Conseil d'Administration

SOLVAY FINANCE SA

Tableau II

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices  
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2007	2008	2009	2010	2011
<b><u>I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :</u></b>					
a). Capital Social	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000
b). Nombre d'actions émises	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
c). Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b><u>II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES :</u></b>					
a). Chiffre d'affaires hors taxes (1)	0	0	0	0	0
b). Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions	827 690	864 961	826 740	1 143 235	974 773
c). Impôts sur les bénéfices	42 108	47 900	35 236	140 667	84 543
d). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	64 466	95 945	70 388	281 452	169 114
e). Montant des bénéfices distribués (1)	0	205 500	0	339 000	0
<b><u>III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A 1 SEULE ACTION :</u></b>					
a). Bénéfices après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	52,37	54,47	52,77	66,84	59,35
b). Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	4,30	6,40	4,69	18,76	11,27
c). Dividende versé à chaque action (1)	0,00	13,70	0,00	22,60	0,00
<b><u>IV - PERSONNEL :</u></b>					
a). Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b). Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c). Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S., Oeuvres sociales, etc...)	0	0	0	0	0

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les gérants.

**SOLVAY FINANCE**  
**Société Anonyme au capital de 225 000 euros**  
**Siège social : 25 rue de Clichy – 75009 PARIS**  
**R.C.S. PARIS B 488 825 191**

**RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de Commerce, ce rapport a, notamment pour objet de rendre compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société Solvay Finance, de présenter les éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs des Directeurs Généraux et de présenter les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux administrateurs et aux mandataires sociaux de la Société.

Le présent rapport a été élaboré par le Président Directeur Général.

Il a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 12 mars 2012.

Il s'appuie sur le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne proposé par l'AMF et se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites MIDDLE NEXT de Décembre 2009 auquel la Société Solvay Finance a récemment décidé de se référer, le considérant comme plus adapté à sa taille.

**PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Votre Conseil d'Administration est composé de 3 membres :

- M. Pascal HUBINONT
- M. Jean-Michel DETOURNAY
- M. Xavier CLERGET

Les fonctions exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés vous sont fournies par ailleurs.

La fréquence des réunions du Conseil est fonction de l'activité de la société. Au cours des trois derniers exercices, le conseil s'est réuni :

- 3 fois en 2009
- 1 fois en 2010
- . 2 fois en 2011.

En ce qui concerne l'exercice 2011, les comptes et l'activité de la société sont soumis au conseil du 12 mars 2012 qui a pour ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2011.
2. Exercice 2011 : Activité, comptes et résultats.
3. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
4. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
5. Conventions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.
6. Questions diverses.

Les règles concernant l'Administration de la société sont fixées dans le titre III des statuts « Administration de la société »

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale. Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le Conseil peut procéder à son remplacement provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le fonctionnement et les pouvoirs du Conseil d'Administration sont définis par les articles 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 22 des statuts.

Le conseil d'administration ne compte toujours pas parmi ses membres d'administrateur indépendant.

Le conseil considère que ce point ne constitue pas un obstacle à la bonne gouvernance de la société Solvay Finance.

L'assiduité des membres du conseil aux réunions et leur capacité d'accéder librement aux informations stratégiques, fait ressortir une appréciation favorable quant au mode de fonctionnement du conseil d'administration.

La préparation du rapport annuel est réalisée par le Président Directeur Général ; son contenu est soumis au Conseil d'administration qui dispose du pouvoir de le compléter ou de le modifier et qui, enfin, après l'avoir soumis aux Commissaires aux Comptes en arrête définitivement les termes.

### **REGLES ARRETEES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

L'article 22 des statuts prévoit dans son 5<sup>ème</sup> paragraphe que le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués.

Toutefois, à ce jour, le Président Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la société et aucun avantage de toute nature ne lui est versé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Président Directeur Général. Il en est de même pour tous les administrateurs.

Dans ces conditions, aucune règle n'a été établie à ce jour concernant les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Il n'y a pas d'accord prévoyant d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration s'ils démissionnent ou sont licenciés.

### **POUVOIRS DU PRESIDENT OU DU DIRECTEUR GENERAL**

Le Président actuel de la société a été désigné par le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2011 en tant que Président Directeur Général, c'est-à-dire qu'il représente et préside le Conseil d'Administration mais aussi qu'il assume la direction générale de la société.

Il n'y a pas de limitation des pouvoirs du Directeur Général.

Le conseil n'a pas estimé nécessaire, à ce jour, de se doter de comités spécialisés, en raison d'une part de la taille et de la structure de l'entreprise, et d'autre part de l'expérience que possèdent les administrateurs au regard du monde de l'entreprise et du secteur d'activité de la société. Ce mode de fonctionnement contribue à la souplesse et à l'efficacité de son processus décisionnel.

Les réunions du Conseil se déroulent au siège social.

La réunion du Conseil d'Administration du 12 mars 2012 a pour objet la présentation de l'activité, l'approbation des comptes de l'exercice 2011 et la préparation de l'Assemblée Générale.

## PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

### *OBJECTIFS :*

Les objectifs de notre Contrôle Interne sont la prévention et la maîtrise des risques résultants de notre activité : sauvegarde des actifs, respects des politiques de gestion, prévention et détection des erreurs et fraudes, exactitude et exhaustivité des enregistrements comptables, établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

### *ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE :*

L'efficacité du dispositif repose sur les principes essentiels suivants :

- la responsabilité des acteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion optimale du contrôle interne ;
- la formalisation des procédures et le respect des référentiels au sein de la société ;

### *Responsabilités :*

La responsabilité comptable de Solvay Finance SA est assurée par son Accounting Manager sous l'autorité de son Président. Le Groupe Solvay fournit tous les divers supports nécessaires au bon fonctionnement administratif et financier de la société.

Les responsabilités sont exercées et/ou déléguées de telle sorte que chacun des pôles concernés assure la mise en cohérence des données financières et comptables à l'occasion des missions suivantes :

- élaboration et suivi de l'information comptable et financière ;
- établissement des comptes sociaux semestriels et annuels, du groupe en conformité avec les exigences des marchés et des dispositions réglementaires applicables ;
- constitution des éléments de communication financière des résultats ;
- mise en place et suivi des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion ;
- pilotage des systèmes d'informations comptables et de gestion ;

## Systèmes d'information :

Les systèmes d'information de Solvay Finance SA sont ceux du Groupe Solvay.

La comptabilité et la gestion sont tenues sur le progiciel Groupe, SAP.

## Tableaux de bord et indicateurs

Les règles comptables utilisées dans le cadre de l'élaboration de tous les tableaux de bord sont strictement identiques à celles définies dans le cadre de la consolidation du groupe. La production centralisée auprès de la direction financière du groupe de cette information permet d'en garantir la cohérence.

Le reporting Groupe de gestion « Chéops » en permet la centralisation.

## *CONTROLES :*

Le Commissariat aux Comptes de Solvay Finance SA est assuré, comme pour les autres sociétés du Groupe, par le cabinet Deloitte & Associés.

Dans le cadre des clôtures semestrielles et annuelles des comptes, les commissaires aux comptes organisent leurs interventions notamment par la réalisation :

- d'une revue préalable des procédures du groupe;
- d'une réunion préalable à l'arrêté des comptes permettant de définir le programme des revues, le calendrier et l'organisation de leur mission,
- d'un audit des états financiers élaborés par la Direction financière;
- d'une réunion de synthèse de leurs travaux avec la Direction Générale.

A l'issue notamment de ces interventions, les Commissaires aux Comptes certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice.

L'Audit interne est assuré par le Centre de Compétence Audit du Groupe Solvay. Le CC Audit intervient auprès de Solvay Finance SA. Chaque mission fait l'objet d'un compte rendu adressé au Président de la société et aux responsables financiers.

## *OPTIMISATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES*

La société veille en permanence sur toute évolution dans son organisation de manière à anticiper, adapter et optimiser, en temps réel, ses procédures de contrôle.



Elle adapte également son dispositif de contrôle pour répondre aux exigences de la réglementation ainsi qu'aux enjeux futurs de la société.

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la société continuera à se fixer de nouvelles priorités avec les objectifs suivants :

- l'amélioration continue de la formalisation des procédures ;
- l'extension des tests aux nouveaux processus de contrôle interne ;
- la qualité et la sincérité de l'information financière, une gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires.

**Le Président Directeur Général**





## SOLVAY FINANCE

Société Anonyme

25 rue de Clichy  
75009 PARIS

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration**

Exercice clos le 31 décembre 2011

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société SOLVAY FINANCE et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du code de commerce.

Villeurbanne, le 13 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Nathalie LORENZO CASQUET

30/

Y

**MONTANT DES HONORAIRES  
DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES**

**EXERCICE ANNUEL CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

DELOITTE & ASSOCIES

Les honoraires de l'exercice 2011 s'élèvent à 5.253 € HT

A

156

4

**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE**  
**DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société SOLVAY FINANCE SA et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de SOLVAY FINANCE SA, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elle est confrontée.

Fait à PARIS  
Le 29 avril 2012



M. Pascal HUBINONT  
Président Directeur Général